



République Française  
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme  
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)  
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

**Nombre de membres en**

**exercice** : 15

**Présents** : 13

**Votants**: 14

**Convocation le** :

08/12/2023

**Séance du mercredi 13 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

**Sont présents** : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MEFTAH Pascal, MASSACRIER Sylvaine

**Représentés** : PEYCELON Guillaume par GOURBEYRE Auriane

**Absents et Excuses** :

**Secrétaire de séance** : MARIANI Jean-Michel

Objet de la délibération :

**DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES  
DE LOIRE FOREZ  
AGGLOMERATION AU  
TITRE DU FONDS DE  
CONCOURS POUR LA  
RENOVATION DU  
PRESBYTERE  
DE\_2023\_064**

Vu le code général des collectivités territoriales

**Considérant** les Fonds de Concours au titre de l'enveloppe de 2 800 000€ pour les projets d'équipement de Loire Forez Agglomération

**Considérant** les projets de travaux sur la commune d'Ecotay l'Olme

Monsieur Robert JOANIN expose que le projet de rénovation du presbytère dont le coût prévisionnel s'élève à 538 197.50 € HT soit 644 611.50 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement de Loire Forez Agglomération.

A cet effet, Monsieur Robert JOANIN demande au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention d'un montant de 13 048 € auprès de Loire Forez Agglomération dans le cadre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la demande de subvention auprès de Loire Forez Agglomération dans le cadre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement
- autorise Madame le Maire ou toute personnes habilitée à signer la demande de subvention et tout autre document permettant la constitution du dossier de demande de subvention

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

